

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

Les pages froissées peuvent causer de la distorsion.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						

MONTREAL, 15 DECEMBRE 1899



# LA PETITE REVUE



Economie Politique et Sociale  
Littérature—Philosophie—Sciences—Arts

RÉDIGÉE EN COLLABORATION

## SOMMAIRE DU N<sup>o</sup> 24

**PRIX**  
—  
Le Numéro  
**3 cts**

Première année—Amabilités anglaises—Arbitrage—Protestation—Referendum—Trop de Clémence—La semaine politique—Miracle fin-de-siècle—Réplique d'un évêque—Nouvelles de la guerre—La Pieuvre—En quelle année commencera le vingtième siècle.

**ABONNEMENT**  
—  
Par Année  
**75 cts**

TOUTE CORRESPONDANCE ayant rapport à la RÉDACTION et à l'ADMINISTRATION doit être adressée à LA PETITE REVUE, Boîte de Poste 2177

**ALPH. PELLETIER**, Imprimeur-Éditeur, 36, rue St-Laurent, Montréal

Téléphone Bell . Main 2256

# LA PETITE REVUE

ECONOMIE POLITIQUE ET SOCIALE, LITTÉRATURE, PHILOSOPHIE  
SCIENCES ET ARTS

Paraissant le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois

Vol. I

MONTRÉAL, 15 DÉCEMBRE 1899

N° 24

## PREMIÈRE ANNÉE

Avec le présent numéro, LA PETITE REVUE achève sa première année d'existence.

Dire les menées sourdes, les sapes traîtresses, les pièges perfides qu'on a tendus sous ses pas, personne ne le croirait. Nous n'en voulons pas à nos adversaires, qui, eux, nous traitent d'ennemis. Nous les remercions plutôt de nous avoir fourni l'occasion, par leurs persécutions occultes, de constater notre force de résistance et de rallier les nombreux esprits indépendants semés sur le sol canadien et sur le territoire des Etats-Unis. Nous comptons des lecteurs dans la Nouvelle-Ecosse et dans l'Alaska, dans la Californie et dans la Louisiane. Nous en avons même au Brésil, à Rome et à Paris. Du reste, sur n'importe quel point du globe, partout où il y aura un Canadien intelligemment patriote, nous sommes sûrs d'avoir un ami. Et si ceux que nous combattons, non par calcul mais par devoir, avaient l'héroïque loyauté de descendre dans la lice; s'ils avaient le superbe courage de nous faire face, au lieu de fuir et de s'appitoyer hypocritement sur nos prétendues erreurs; s'ils étaient assez forts, assez sûrs d'eux-mêmes pour entrer en discussion avec nous et nous démontrer l'excellence de leur cause autrement que par des injures ou des anathèmes sans portée, tous les vieux abus que les plus honnêtes d'entre eux déplorent autant que nous, cesseraient de peser sur les consciences et de flétrir la loi universelle de fraternité et d'amour qui doit lier inévitablement tous les hommes.

On nous reproche parfois une certaine violence de langage. Nous ne pouvons faire autrement; et tant que nous n'aurons pas d'interlocuteurs, nous serons contraints d'avoir le verbe acerbe. Il n'y a pas d'autre moyen d'attirer l'attention des indifférents ou des aveugles volontaires sur les questions graves qui sollicitent notre examen. Nous ne demanderions pas mieux que de discuter sur ces objets posément et courtoisement; mais nos adversaires fuient la discussion, et pour cause. C'est ce qui nous entraîne dans des exagérations inévi-

tables, et ce qui nous oblige à recourir au procédé qu'emploient les caricaturistes : la charge excessive, qui n'a du mensonge que l'apparence.

Cette ligne de conduite nous est donc en quelque sorte imposée par nos adversaires. Qu'ils prennent une autre attitude, celle de la probité morale et de la bravoure, et aussitôt nous changerons d'ennemi, mais pas avant.

Voilà pour ce qui concerne la partie belliqueuse de notre programme futur. Pour ce qui concerne la partie littéraire, nous allons innover, et à l'aide d'un supplément détaché de la PETITE REVUE, faire connaître à nos concitoyens, ce qu'un très petit nombre seulement connaît, *la littérature française*.

Ne souriez pas. A part quelques rares exceptions, on ne lit ici que les œuvres pornographiques, lénitives ou dissolvantes. Les œuvres puissantes, les œuvres vraiment artistiques et vraiment françaises par le génie sont inconnues. Cela tient à la morale de petites filles que l'on nous enseigne et dans laquelle on nous maintient jusqu'à la vieillesse. Le ridicule Berquin est le modèle du genre, l'idéal rêvé. Il s'ensuit que lorsque la réaction s'opère, lorsque le besoin de s'éloigner du combat quotidien et de se retremper le cœur et l'âme par de reposantes lectures ce fait sentir, on va à la littérature populaire et violente, ou aux œuvres des salauds battant monnaie avec leur prose pimentée qui affole les sens des adolescents ou caresse les passions séniles des vieux marguilliers.

Or, de la pornographie, nous n'en vendrons jamais. Nous laisserons ce monopole aux pieuses librairies qui cachent ces œuvres dégoûtantes dans leurs boutiques, entre un missel et un antiphonaire. Nous, les réprouvés, nous ne donnerons que du viril, du tendre, de l'émouvant, du comique, mais toujours du beau. Nous n'ajoutons pas du bon, car ce qui est vraiment beau est toujours bon. Ce n'est pas l'approbation d'un ou de plusieurs évêques qui octroie cette qualité à un livre, mais bien les sensations que l'on perçoit à la lecture, lorsque ces sensations sont nobles.

LA PETITE REVUE ne paraissant que deux fois par mois, l'espace de temps entre chaque numéro est trop long pour nous permettre de donner des œuvres de longue haleine. Nous nous bornerons aux nouvelles pouvant entrer dans deux ou trois suppléments, au plus. Même dans ce genre, la bibliographie française est assez riche pour nous alimenter en petit chefs-d'œuvres. Plus tard, si nos amis nous continuent leur affectueuse confiance, nous pourrons aborder les œuvres plus considérables, soit en augmentant notre supplément, soit en publiant LA PETITE REVUE chaque semaine.

Pour commencer, notre supplément sera de huit pages. Il aura pour titre *La Petite Revue Littéraire*, sera encarté dans notre publica-

tion, mais aura une pagination propre. De la sorte, on pourra en constituer un précieux volume à la fin de l'année. Avec le dernier numéro de 1900, nous adresserons à nos abonnés le titre et la table de ce livre qui ouvrira la série d'une sorte de musée littéraire de haute valeur. En terminant, nous ne croyons pas inutile d'ajouter que jamais nous ne flétrirons une œuvre par la moindre correction. Nous publirons intégralement tout ce qui nous paraîtra devoir faire impression sur l'esprit de nos lecteurs, sans imiter nos confrères qui mutilent avec tant de sans-gêne tout ce qu'ils publient. Ils changent le titre, suppriment la signature et bouleversent des textes qui ont déjà bien de la peine à être intelligibles. C'est le sort du roman-feuilleton dans notre malheureux pays. Et pourquoi met-on ainsi un faux-nez à ces piteux ouvrages ? Pour empêcher le confrère de s'en emparer, d'en publier des tranches plus volumineuses et de se livrer ainsi à la concurrence. Puis, on les remanie avec intelligence, mettant, par exemple, "ami intime" au lieu d'amant, faisant un soudard d'un prêtre lubrique, afin que les "Enfants de Marie" ne soient pas scandalisés.

Or, nous nous soucions fort peu des Enfants de Marie. Les œuvres fortes ne sont pas faites pour elles, et les pères de ces jeunes filles n'ont qu'à mettre leurs livres sous clé, comme font les médecins pour leurs traités spéciaux contenant des planches ou des figures.

LA DIRECTION.

## AMABILITÉS ANGLAISES

Un de nos correspondants de Québec, très honorable citoyen, qui a passé plusieurs années en Europe, et notamment en Belgique, nous envoie une coupure du *Petit Journal de Mons* que nous reproduisons volontiers :

Les Anglais sont très mécontents des sympathies montrées par les Belges aux Boers qui se battent si héroïquement pour leur indépendance.

Pour se venger de l'attachement d'un petit peuple envers un petit peuple si héroïque, ils ont commencé par évoquer Waterloo et déclarer, ce qui est faux, que les Belges de l'armée de Wellington s'y étaient mal comportés.

Aujourd'hui le *Royal Magazine*, de Londres, parle en ces termes aimables de l'armée belge :

"Les soldats belges n'ont vraiment pas l'air de soldats qui songent au combat. Je ne crois pas avoir jamais vu, dans aucune partie du monde, un lot d'hommes en uniforme de mine si débraillée, de si mauvaise tenue, d'aspect si misérable. S'il est possible, les officiers paient encore moins de mine que les soldats et ont même souvent des dehors risibles. J'ai remarqué que l'armée belge possède une ambulance très complète et, comme aucune guerre n'est prévue, je présume qu'il n'y a



là qu'une simple précaution pour le cas où les officiers s'embarasseraient maladroitement les jambes dans leurs sabres. Cela me rappelle l'habitude des sportmen français qui se font toujours accompagner de médecins, d'infirmiers et de brancards, lorsqu'ils vont à la chasse.

“ Avec la meilleure volonté du monde, il est impossible de ne pas s'irriter lorsqu'on voit les Belges jouer au soldat. Ceux qui ont eu affaire aux Belges en Afrique gardent de ces soldats belges la plus détestable impression, et il est vraiment symbolique le lion belge qui, la queue entre les jambes, constitue le monument de la plaine de Waterloo, où les troupes belges furent si loin de se distinguer.”

Le tableau est flatteur ! Oh ! combien ! Mais en Afrique et autre part les Belges ne se sont jamais laissé cerner au nombre de onze mille par une armée de paysans. Si l'on comptait dans l'Afrique du Sud cent mille Boers au lieu des trente-cinq mille qui combattent actuellement, il ne reviendrait plus un soldat anglais en Europe.

Les journalistes anglais, avant de se moquer des soldats belges, feraient beaucoup mieux de réfléchir à la présente campagne et d'attendre les grandes victoires annoncées avant de se moquer du voisin.

Ils se trompent d'ailleurs sur nos sentiments. Si nos sympathies vont aux Boers qui ont, comme Joubert, du sang belge dans les veines, nous n'avons aucune antipathie pour la Grande-Bretagne.

Nous savons le rôle qu'elle a rempli lors de la conquête de notre indépendance et nous lui en avons de la reconnaissance. Elle s'est trouvée alors du côté des faibles. Nous le sommes aujourd'hui. Elle n'a donc pas lieu de s'en étonner et elle ferait beaucoup mieux de réserver ses insultes pour en fustiger ceux qui l'ont engagée, comme Chamberlain, dans une guerre aussi difficile qu'injuste.

Notre correspondant ajoute :

L'armée belge, loin d'être une armée débraillée et mal exercée, est au contraire une armée modèle. C'est une armée d'élite, que les Français, qui s'y connaissent en cette matière, appellent la gendarmerie européenne. Je ne souhaite pas aux soldats de parade anglais d'avoir jamais affaire à ceux que le *Royal Magazine* s'efforce de tourner en dérision. Le lion belge, avec sa queue entre les jambes, pourrait écraser d'un seul coup de patte la licorne et le léopard britanniques, si les redoutables fermiers du Transvaal laissaient survivre ces deux bizarres animaux.

## ARBITRAGE

Il y a quelques mois, la cathédrale de Nicolet, en cours de construction, s'est écroulée.

A qui incombait la responsabilité de cet accident ? Qui devait en supporter les conséquences pécuniaires ? Étaient-ce les entrepreneurs et architectes, ou était-ce la corporation de Nicolet ?

Il y avait là un problème bien ardu. De part et d'autre on repoussait toute responsabilité, et un procès long et coûteux allait être entamé, lorsque Mgr Moreau, évêque de St-Hyacinthe, proposa de soumettre le litige à un tribunal d'arbitrage composé des archevêques d'Ottawa, de Montréal et de Québec.

Voici, à ce sujet, le passage saillant d'un article de la *Semaine Religieuse* :

“ Cette proposition fut acceptée par les parties intéressées, c'est-à-dire : d'une part, par la corporation de Nicolet, et d'autre part, par les entrepreneurs de l'édifice écroulé, MM. Paquet et Godbout.

“ De chaque côté, on s'engageait en même temps, par acte légal, à reconnaître comme définitive et suprême la décision des arbitres.

“ Il fut même stipulé que, dans le cas où l'une des parties voudrait contester la dite sentence pour quelque cause que ce fut, elle ne pourrait le faire à moins de payer d'avance à l'autre partie, à titre de dommages liquidés, une pénalité de quarante mille piastres.

“ La cause s'est plaidée à l'archevêché de Montréal, devant Nos Seigneurs Duhamel, Bégin et Bruchési. Mgr l'archevêque d'Ottawa, ayant par droit d'ancienneté préséance sur les deux autres prélats, c'est à lui qu'a été dévolue la présidence du tribunal.

“ Deux savants avocats de Montréal, MM. Beaudin et Migneault, étaient chargés de soutenir les intérêts de la corporation épiscopale de Nicolet.

“ Trois avocats de réputation, M. Lamothe, de Montréal, et MM. Lussier et Gendron, de St-Hyacinthe, représentaient MM. Paquet et Godbout.

“ Le procès a duré près de deux semaines. Il a été conduit, de part et d'autre, avec beaucoup de dignité, de conscience et d'habileté. Deux séances de trois heures chacune avaient lieu tous les jours. Une trentaine de témoins et plusieurs experts ont été entendus.

“ Quelques questions de droit furent soulevées pendant le procès, et les débats qui s'en sont suivis ont été particulièrement intéressants.”

Un avocat de nos amis nous a invité à protester contre cet empiètement sur les attributions de la magistrature, et contre ce qu'il appelle une *anomalie*, parce que des évêques sont appelés “ à se prononcer dans une cause où leur impartialité sera nécessairement douteuse.”

Nous ne sommes pas du tout de cet avis. Loin de protester contre cet arbitrage, accepté par les parties, nous l'approuvons dans ses moindres détails, et nous souhaitons que, dans toutes les sphères de la société, cet exemple soit suivi.

Nous ne voyons pas, comme notre correspondant, dans cette simple et sage combinaison, le moindre danger pour les plaideurs. Nous y voyons, au contraire, une plus grande somme de sécurité, parce que le jugement à rendre s'appuiera bien plus sur l'équité que sur toutes les chinoïseries de la procédure et les subtils *distingo* du droit sec et aride. Il n'est pas du tout nécessaire d'appartenir à la magistrature pour rendre un jugement juste, équitable, éclairé et prompt. En France, en Belgique et ailleurs, les tribunaux de commerce sont présidés par juges consulaires, des magistrats de hasard, élus par leurs justiciables. Les sentences prononcées par ces tribunaux sont-elles moins impartiales et moins sages que celles rendues par les cours civiles ? Non, certes.

Et s'il était permis d'accuser une préférence, nous pencherions vers les juges consulaires qui, eux du moins, connaissent à fond, en théorie et en pratique, les matières sur lesquelles ils sont appelés à rendre une décision.

Pour établir les responsabilités dans le cas d'un écroulement, il n'est pas indispensable de connaître la différence qu'il y a entre la question nue et la question pendante, pas plus qu'il n'est nécessaire de connaître la musique. Si l'accident résulte d'un vice de construction ou de l'infériorité des matériaux employés, les architectes ou les entrepreneurs sont évidemment responsables. Un tout jeune homme n'hésiterait pas à reconnaître et à proclamer cette vérité. Mais si la mauvaise qualité des matériaux est le fait de la parcimonie de celui qui fait construire, s'il en a lui-même indiqué la provenance et le prix ; si, pour le vice de construction, c'est lui qui a exigé tel ou tel agencement, il est évident que la responsabilité retombe sur lui. Voilà ce qui doit être élucidé. C'est l'unique point sur lequel un tribunal humain peut asseoir son opinion. Pour cela, il doit consulter les contrats, les plans, les devis, les livres de paie, la correspondance, et recueillir par voie testimoniale tout ce qui a pu, verbalement, modifier de bonne foi les conventions écrites.

A part la probité et l'intelligence, que faut-il donc aux arbitres pour faire acte de saine justice ? Ont-ils absolument besoin d'être précédés du massier, d'être entourés d'huissiers et d'agents de police ? Suffit-il, pour constituer un bon tribunal, que le juge soit débordé par cent litiges différents qui absorbent son temps, moins encore que sa lucidité ? Est-ce que le "machinalisme" est l'unique condition d'un bon jugement ? Non, n'est-ce pas. Et bien, pourquoi voulez-vous que trois hommes honnêtes, quoique archevêques, non blasés sur les ruines qu'ils peuvent inconsciemment provoquer, ne soient pas en état de régler un différend de cette nature, et même d'une nature beaucoup plus complexe ?

Nous approuvons donc la combinaison proposée par Mgr Moreau, et nous approuvons surtout les intéressés d'y être entrés si franchement. Il n'est pas douteux que le jugement sera inattaquable au point de vue de l'équité, et il n'est pas douteux surtout que le perdant y gagnera le prix des frais exorbitants qu'auraient entraînés un procès régulier. L'implacable sagesse populaire a depuis longtemps formulé son opinion sur les procès en disant de celui en faveur de qui sentence est rendue, et cela à cause des frais accessoires : " Qui gagne perd." Après une sentence arbitrale, et en raison de la suppression de ces frais additionnels, on pourra renverser la proposition et dire : " Qui perd gagne."

C'est tout le mal que nous voyons dans les procès par arbitres, et nous sommes si pervers que nous désirons voir cet exemple fréquemment suivi.

## PROTESTATION

D'après *Le Soleil*, Mgr Langevin, au cours de la conférence qu'il a faite à Montréal sur la loyauté des Canadiens-Français, "a tenu un langage tout à fait relevé et digne et qui a créé une impression des plus favorables, surtout parmi les Canadiens de langue anglaise."

Cela signifie clairement que Mgr Langevin est avec les amoureux du "sirage" et que, n'ayant même pas le courage de passer pour neutre en restant muet, il implore d'avance le pardon du grotesque Gorman, le ministre protestant d'Ottawa, qui a menacé les Canadiens-Français d'une répétition du combat des plaines d'Abraham.

A la honte d'être approuvé par le journal du transfuge Pacaud, Mgr Langevin ajoute celle d'être encensé par le *Witness*, l'organe protestant le plus intolérant, le plus haineux envers les Français et envers les catholiques.

Etre loué par ce journal est, pour un Canadien-Français, une marque d'opprobre.

Nous empruntons à l'article apologétique du *Witness* les lignes suivantes, qui suffiront à établir l'alliance qui existe, du moins par les sentiments, entre nos contempteurs et l'archevêque de St-Boniface :

.....

"Au moment où toute la presse étrangère répète sans cesse que l'Angleterre fait la guerre aux Boers pour les priver de leurs libertés, il est particulièrement agréable d'entendre un Canadien-Français, haut dignitaire de l'Eglise catholique, proclamer la loyauté de ceux de sa race, dire que les Canadiens-Français sont prêts à verser leur sang pour la défense du drapeau britannique et que leur loyauté existe, en retour des libertés politiques et religieuses dont ils jouissent."

.....

Voilà l'esprit de ceux qui prétendent travailler à la conservation et à la perpétuation de notre race sur le sol d'Amérique. Vienne le moindre conflit moral, ils trahissent les leurs en les désavouant et en leur prêtant des sentiments de basse lâcheté. Au nom de tous les bons Canadiens-Français—nous ne parlons pas de la poignée de couards qui baise dévotement le derrière des Anglais— nous protestons contre les paroles de Mgr Langevin, et nous soutenons qu'il a effrontément menti en disant que les Canadiens-Français étaient prêts à verser leur sang pour le drapeau britannique.

Ce drapeau, ils le respectent, sans doute ; mais du respect obligé à l'amour libre, il y a loin.

Le seul drapeau pour lequel les Canadien-Français sacrifieraient leur vie, c'est le drapeau canadien.

Venez y toucher à celui-là ! Mgr Langevin, et vous verrez que votre mitre étincelante et votre crosse dorée ne vous mettront pas à l'abri de la sainte colère des ardents patriotes canadiens-français.

JEAN-BAPTISTE.

## REFERENDUM

Un petit journal dominical, plein de sève, de fraîcheur et de jeunesse vient de voir le jour. Avec la superbe assurance de la jeunesse, il se propose de dire la vérité, sans détours, sur tout et sur tous. C'est là un programme bien périlleux, mais c'est du moins une tentative courageuse qui mérite l'approbation des honnêtes gens, et qui aurait dû surtout provoquer sinon la bienveillance du moins l'indulgence des journaux inféodés à quelque fantoche politique ou à quelque tripoteur d'auaires. Il n'en a pas été ainsi, et voici comment *La Presse* salue la naissance des *Débats*.

Un nouveau journal du dimanche a été mis en vente, hier, à Montréal, sous ce titre. Nous n'en augurons rien de bon ; et il n'a, dans tous les cas, rien de ce qu'il faut pour englober dans sa déloyauté l'élément canadien-français. Le public ne devra pas s'imaginer, un instant, que ce journal représente un groupe quelconque. Il est bien regrettable que quelques opinions individuelles aient pu se manifester de cette manière.

C'est une nouvelle lâcheté de *La Presse*, qui voudrait pouvoir dire aux Anglais : " Tenez, mes maîtres, je vous livre tous les Canadiens-Français. Ces pauvres égarés se réjouissent de votre humiliation, c'est vrai, mais au fond il sont LOYAUX et ne demandent qu'à le prouver. Enrégimentez-les donc, et envoyez-les en Afrique se faire casser la gueule aux sons entraînants de *God save the Queen* ! En échange du service que je vous rends, je compte que vous appuierez mes hommes aux prochaines élections générales, et que vous engagerez toutes les maisons anglaises de la Province et d'ailleurs à passer des contrats d'annonces de longue durée avec *La Presse*, le plus fort quotidien du Canada."

Voilà la signification de la mercuriale de *La Presse* aux *Débats*.

Nous donnons un démenti formel à *La Presse* à propos de cette phrase : Le public ne devra pas s'imaginer, un instant, que ce journal représente un groupe quelconque." Comme il s'agit des sentiments des Canadiens-Français à l'égard de l'Angleterre, nous soutenons que *Les Débats* ne représentent pas seulement un groupe, mais toute la race, y compris même les gens de *La Presse*. Et si notre grand frère veut nous confondre, il n'a qu'à proposer un *Referendum*. S'il trouve dans la Province plus de cinquante Canadiens-Français assez déçus pour approuver la conduite des Anglais dans la monstrueuse aventure du Transvaal, nous passerons le reste de nos jours au service de *La Presse*, nous engageant à lui fournir gratuitement la clientèle de tous les annonceurs francophobes du Dominion.

## TROP DE CLÉMENCE

Le vieux gremlin qui a volé un million et quart aux gens laborieux de Montréal, à l'aide du traquenard de la banque Ville-Marie, vient d'être condamné à deux ans moins un jour de prison. On a eu égard à son âge et à son état de santé, et on lui a servi une condamnation de faveur. En cela, les jurés et le juge ont eu tort. Ce sentiment pitoyable est tout à leur honneur, sans doute, mais il est déplacé. On doit respecter la vieillesse, mais il ne faut jamais oublier que la vieillesse n'est respectable qu'autant qu'elle est honorable.

---

## LA SEMAINE POLITIQUE

LUNDI, 5 décembre.—*La Presse* condamne le projet des élévateurs avec une conviction ardente.

MARDI.—*La Patrie* soutient une opinion contraire avec une véhémence entraînante.

MERCREDI.—*La Presse* répond à *La Patrie* avec une courtoisie inusitée.

JEUDI.—*La Patrie* brise ses idoles et reconnaît que *La Presse* a raison. C'est attendrissant.

JEUDI SOIR.—Les libéraux sont battus au Manitoba.

VENDREDI.—L'honorable M. Tarte et le boss Dansereau, les bras enlacés, filent en train spécial vers le lac Huron, pour admirer le nouvel et splendide hôtel construit par M. Cyrille Vallée.

SAMEDI.—La fusion est faite. L'ordre et la fraternité règnent partout.

---

## MIRACLE FIN-DE-SIÈCLE

Une dépêche communiquée à tous les journaux nous apprend que l'année 1900 aura l'incalculable faveur de compter sur toutes sortes d'immunités, par suite de la sainteté spéciale que lui reconnaît le Saint Père, *proprio motu*, avant même d'être certain qu'elle naîtra pour l'humanité.

Voici le texte de cette dépêche :

New-York, 12 décembre.—Des nouvelles qui intéressent tous les catholiques nous arrivent de Washington. Le représentant du Saint-Siège aux États-Unis a reçu le texte d'un décret du Pape, proclamant l'an 1900 l'Année Sainte. Le décret permet la célébration d'une messe dans toutes les églises du monde, à minuit, le 1er janvier.

C'est la première fois, dans l'histoire de l'Église, qu'un prêtre a la permission de célébrer la messe durant la première heure de la nouvelle année. Le décret papal accorde aussi à tous les fidèles la permission de communier à cette messe. LE DÉCRET VEUT QUE POUR L'ÉGLISE CATHOLIQUE, LE VINGTIÈME SIÈCLE COMMENCE LE 1ER JANVIER 1900.

Cette dernière partie du décret, cette VOLONTÉ du pape de faire vieillir d'un an l'Église Catholique, n'a pas été sans nous étonner un peu. Mais cet étonnement n'a pas été de longue durée. Car, enfin, il n'est pas plus difficile au Pape infallible de jongler avec l'arithmétique qu'à Josué d'arrêter le Soleil, qui ne marche pas, ou que de loger le diable dans deux mille cochons, surtout dans un pays où il n'y avait pas de cochons, puisqu'il était défendu d'en manger et que cette excellente bête est exclusivement commestible.

Et pourtant ces faits sont vrais, tout ce qu'il y a de plus vrais. C'est écrit dans la Bible, à côté de l'histoire merveilleuse de Jonas, véritable inventeur de navigation sous-marine ; à côté également de la chute des murs de Jéricho, chute provoquée par la puissance de quelques pots cassés, et d'une infinité de faits extraordinaires, incroyables, mais absolument vrais.

Eh bien le XIXe siècle, pour tous les calculateurs et les raisonneurs imbéciles, semblera n'avoir eu que quatre-vingt-dix-neuf ans au lieu de cent ; ce sera une erreur grave, et, de plus, une hérésie, attendu qu'un décret pontifical aura fait surgir le XIXe siècle un an plus tôt.

Les anomalies ne sont pas rares dans les décrets ecclésiastiques ; pour n'en citer qu'une, nous rappellerons aux gourmets que la sarcelle est proclamé aliment maigre, tout comme le chapon du moine Gorenflot a été baptisé carpe.

Je vous le dis, mes frères ! nous vivons dans un miracle perpétuel.

Tout de même, le pape ne devrait pas se fier de nous à ce point. C'est une provocation.

THOMAS.

## REPLIQUE D'UN EVÊQUE

On lit dans *Les Annales* :

Mgr Fava, évêque de Grenoble, (France) vient de mourir. C'était un homme de caractère, tout d'une pièce, qui, ne sachant pas mentir, ne croyait pas au mensonge et se refusait à toute compromission. Un rédacteur du *Journal* a rapporté de lui ce trait suggestif :

“ Un jour, le prélat avait reçu la visite d'un gentilhomme, candidat orléaniste à la députation.

“—J'espère, dit le candidat, que Votre Grandeur va organiser son clergé pour une sérieuse propagande !

“—Impossible, répondit l'évêque, de mêler nos prêtres aux luttes électorales.

“—Dans ce cas, répliqua le candidat, le clocher de votre église, que je construis à mes frais, restera inachevé.

“—Dieu y pourvoira, conclut l'évêque ; en attendant, si le clocher est moins haut, l'âme de mes prêtres restera sur le sommet où Dieu l'a placée.

C'était un combatif qui eut souvent maille à partir avec le Conseil d'État. Mais c'était un homme d'une droiture à laquelle ses adversaires eux-mêmes se plaisaient à rendre hommage.

Et c'est une grande perte pour le monde catholique.

Autre pays, autres mœurs.

#### Du *Petit Bleu* :

Les braves Londoniens qui, depuis le débarquement à Durban du prince Christian-Victor de Schleswig-Holstein, petit-fils de la reine Victoria, s'inquiétaient vivement de son sort, imaginant qu'il avait héroïquement cherché à se frayer un chemin à travers les lignes boers pour gagner Ladysmith, en ont été quittes pour de trop généreuses alarmes.

On apprend aujourd'hui que le prince Christian n'a pas quitté Durban, où il a été attaché à l'état-major du capitaine Percy Scott, défenseur de ce port de mer. D'après les versions anglaises, jamais les Boers ne pourront atteindre Durban, où ils seraient, du reste, pulvérisés par les canons de l'escadre anglaise. Le petit-fils de la Reine ne courrait donc pas plus de danger dans cette ville que s'il était au château de Windsor, — d'après la version anglaise, toujours.

On croit, néanmoins, que le prince Christian participera à la distribution du “ petit cadeau de la Reine, ” — c'est-à-dire qu'il recevra sa boîte de chocolat.



Les sympathies manifestées par la France et la presque unanimité de la presse française envers les Boers provoquent en Angleterre une explosion de gallophobie qui se traduit, dans certains journaux, par des articles épileptiques. Voici ce que l'on peut lire dans le *St. James Gazette* : En général, le Français est, au fond, un misérable lâche. Il a la poltronnerie et la rancune du chien qu'on fouette. Dans sa haine de l'Angleterre il y a un élément de jalousie insensé et un désir de voir quelque autre nation trainée dans la boue de l'humiliation et du désastre comme la France elle-même l'a été. . .” etc.

De *La Défense* de Chicoutimi :

Fait étrange et que l'intérêt politique seul peut expliquer !

Les pharisiens qui se prétendent scandalisés de sympathies purement passives en faveur des Boers, se recrutent exclusivement dans le petit monde qui, hier, glorifiait l'insurrection de 1837, et qui, demain, la glorifierait de nouveau.

Au premier rang, naturellement, figure M. Pacaud. Le premier rôle lui appartient, puisqu'il est anglais de cœur et d'âme.

Au second, figure M. L. O. David, créé et mis au monde pour les seconds rôles. Toujours en pleurnichant, il supplie ses compatriotes de garder leurs sympathies soigneusement cachées dans leur for intérieur. Sa mémoire le trahit-elle au point de lui faire oublier une brochure, célèbre à plusieurs titres, dans laquelle il reproche à l'Évêque canadien de n'avoir pas fait pleuvoir ses bénédictions sur l'insurrection de 1837 ?

Pauvre Pacaud ! Pauvre L. O. David !

---

## NOUVELLES DE LA GUERRE

Le général anglais Methuen dit que l'on a recueilli en deux fois, 50 cadavres rendus par la rivière Modder. Seulement il néglige de nous dire si ce sont des cadavres anglais ou des cadavres boers. En terminant, il se console en ces termes : " Les pertes de l'ennemi ont été plus fortes que les nôtres et le moral de leurs soldats a dû être ébranlé."

Et voilà à quoi se borne la grande victoire de Modder River. Pas ambitieux et pas difficile à satisfaire, le général Methuen.

\*\*\*

Finis de rire pour nos pauvres compatriotes expédiés en Afrique. On les a envoyés à Belmont, au centre de la fournaise. *Requiscat in pace.*

\*\*\*

Un des infortunés volontaires canadiens, M. T. Deslauriers, d'Ottawa, est mort à bord du Sardinian, d'une maladie de cœur. Il a reçu la désolante sépulture des gens de mer. Nous sympathisons avec la famille du malheureux, mais nous ne comprenons pas que la commission médicale ait fait partir un sujet atteint d'une affection cardiaque. Est-ce l'ignorance ou le besoin absolu d'hommes qui a incité les examinateurs à enrôler le défunt ? Nous ne savons. Mais c'est scandaleux.

\*\*\*

L'avale-tout-cru des Boers, le général Buller-Boum-Boum, n'ayant su que préparer des défaites à ses troupes, est remplacé par le Field Marshal Lord Roberts. Tout va bien !

\*\*\*

Les Anglais se proposent d'utiliser les *piles* qu'ils ont reçues pour reconstruire le pont sur la Modder River, que les Boers ont fait sauter, piliers compris.

\*\*\*

De notre correspondant de Paris :

Les travaux de l'exposition transvaalienne au Champ-de-Mars sont poussées avec activité. On a dû tripler l'espace qui était accordée à la petite République, afin qu'elle puisse exposer un échantillon des dépouilles anglaises recueillies au Cap, au Natal et ailleurs.

Ce sera le *clou* de l'exposition.

## LA PIEUVRE

Le gouvernement autrichien s'est inquiété des recettes que faisait son clergé catholique, dont l'unique geste est l'encaissement.

Voici la découverte intéressante qu'il a faite :

En 1895 les recettes des églises autrichiennes se sont élevées à la somme de \$11,828,530.

Le tiers de cette somme est le revenu des immeubles possédés par les prêtres.

De ce qu'elle a encaissée, l'Église autrichienne a dépensé \$1,800,000 pour tous les frais du culte, \$4,200,000 pour des destinations qu'il est impossible de préciser. Reste \$5,800,000 de bénéfice net.

C'est la moyenne des bénéfices de l'Église autrichienne. Chaque année sa fortune s'augmente d'environ \$6,000,000.

L'administration de Halsbourg, fort intéressée par ces découvertes, a eu le mauvais goût d'entrer dans les détails. Et voici ce qu'elle a encore trouvé :

En 1890 les immeubles possédés par les prêtres représentaient \$52,800,000 ; en 1895 ils valaient 67 millions 400 mille dollars, soit une augmentation de \$14,600,000 en 5 ans !

En 1890, les biens, meubles, argent, débentures, s'élevaient à \$78,400,000, en 1895 ils s'élevaient à \$93,200,000. En cinq ans, l'augmentation avait été de \$14,800,000.

En suivant la progression actuelle, l'Église autrichienne double la valeur de ses immeubles tous les vingt ans, et la valeur de ses biens meubles tous les vingt-cinq ans !

Quel dommage que le gouvernement canadien n'ait pas la même curiosité que l'empire d'Autriche, pourtant très catholique, apostolique et romain, Comme nous ferions de délicieuses découvertes sur le désintéressement de l'Église et sur la pauvreté du clergé.

## EN QUELLE ANNÉE COMMENCERA LE VINGTIÈME SIÈCLE

Tiré des *Annales Politiques et Littéraires*.

Tous les cent ans, vers la fin de chaque siècle, la même question de la date du changement de siècle revient en discussion. J'ai sous les yeux des documents de 1799, 1699, 1599, qui posent, tournent et retournent le problème, et dans cent ans, en l'an de grâce 1999 (qui sera, par parenthèse, favorisé d'une très belle éclipse de soleil, totale pour les environs de Paris le 11 août, à 10 heures 28 minutes du matin), nos arrière-neveux reposeront la même question dans les journaux "fin de siècle" de l'époque. Et il y aura encore des esprits distingués qui renouvelleront une confusion séculaire. Le progrès est lent, dans la race humaine !

Il y a cent ans, les discussions ont été très vives et se sont reflétées jusque sur le théâtre. On jouait notamment, en 1800, sur un petit théâtre du boulevard du Temple, une pièce intitulée *En quel siècle vivons-nous, bon Dieu !* qui n'a pas été sans succès, et dont le titre au moins serait encore d'actualité l'année prochaine. En quel temps vivons-nous ? Ce n'est pas, assurément, au temps de raison.

Les discussions du siècle dernier n'ont d'ailleurs pas convaincu tout le monde. Ainsi, par exemple, Victor Hugo est né le 26 février 1802. A cette date, le siècle avait treize mois vingt-cinq jours et quelques heures. Je ne crois pas qu'on dise jamais d'un enfant de cet âge qu'il a deux ans. Cependant, l'immortel poète parlant de sa naissance à Besançon a écrit, comme tout le monde le sait :

Ce siècle avait deux ans, Rome remplaçait Sparte.

Malgré ce qu'on appelle la licence poétique, Victor Hugo n'aurait pas écrit cette phrase s'il n'avait pensé que le dix-neuvième siècle eût commencé en 1800. Les poètes comptent peut-être autrement que les astronomes. M. de Hérédia, de l'Académie française, n'a-t-il pas dit récemment (octobre 1896) dans un salut à l'empereur Nicolas, à propos du pont Alexandre-III, qui doit être inauguré à l'Exposition de 1900 :

Et quand l'aube du siècle à venir aura lui,  
Paris, en un transport universel de joie,  
Ouvrira fièrement la triomphale voie  
Au couple triomphal qu'il acclame aujourd'hui.

Eh bien, non, l'aube du vingtième siècle n'aura pas encore lui en 1900, quoique nous entendions d'ailleurs, à chaque instant, parler de l'Exposition de 1900 comme de l'inauguration du vingtième siècle ! C'est la fin, le crépuscule du dix-neuvième siècle qu'il faut dire, et non pas le commencement ou l'aube du vingtième. C'est la veille du siècle de demain. L'aurore ne commence qu'après minuit.

J'ai sous les yeux plusieurs ouvrages de l'an 1699 :

1. Dissertation sur le commencement du siècle prochain, savoir laquelle des deux années 1700 ou 1701 est la première du siècle ; 2. Lettre critique à l'auteur de la dissertation ; 3. Nouvelle dissertation sur le siècle prochain, où l'on fait voir que l'année 1700 est la première du siècle ; 4. La querelle des auteurs sur le commencement du siècle prochain ; 5. La question décidée sur le sujet de la fin du siècle.

Ces cinq petits livres ont été imprimés à Paris en l'an 1699. Ce sont des discussions à n'en plus finir, des arguments tirés de la Bible, des pères de l'Eglise, du dogme chrétien, du déluge de Noé, de l'institution des jubilés par les papes, et d'interminables bavardages d'avocats qui finissent par embrouiller tellement la question qu'on n'y voit plus goutte, malgré les distinctions subtiles qui y sont faites entre les nombres ordinaires et les nombres cardinaux. Les auteurs se sont même donné la peine d'y intercaler des figures géométriques pour montrer comment les années doivent être séparées et comptées !

Cette éternelle question est pourtant assez simple.

Une dizaine se compose de dix unités. Le nombre 10 fait partie de la dizaine.

Une centaine se compose de cent unités. Le nombre 100 fait partie de la centaine.

Or, il n'y a pas eu d'an 0 dans l'ère chrétienne. L'an premier de cette ère, c'est l'an 1.

Lorsque Jésus-Christ vint au monde, personne ne s'est douté de l'importance de sa venue, ni de la place que la religion qu'il allait fonder prendrait dans l'histoire politique des nations. L'année de sa naissance passe inaperçue des Romains comme des Juifs, et même le premier siècle du christianisme, et le second, et le troisième, et le quatrième, et le cinquième, ne prirent pas place au calendrier. Ce n'est qu'en l'an 532 qu'une ère chrétienne fut proposée par un moine de l'église romaine, né en Scythie, nommé Denys, et que sa petite taille avait fait surnommer Denys le Petit. *Dyonisius exiguus*.

C'est lui qui a constitué l'ère chrétienne, au sixième siècle seulement, comme on voit. Il supposa que Jésus était le 25 décembre de

l'an de Rome 753. L'année 754 de la fondation de Rome devint la première de l'ère chrétienne. Cette première année, même dans les idées de Denys, n'était donc pas celle de la naissance de Jésus : son commencement était postérieur de sept jours à cette naissance.

Dans cette recherche de confrontation historique, le moine Denys commit une erreur de quatre ans, facile à constater, la date de la mort d'Hérode étant exactement connue. Le Christ est né en l'an 749 de Rome et non en l'an 753, et est mort à trente-six ans et non à trente-trois. Toute l'ère chrétienne est de quatre ans trop jeune. Mais il serait assurément incommode de la changer.

Quoique cette erreur de confrontation soit connue depuis plusieurs siècles (on en parle déjà dans les dissertations citées plus haut), on a conservé l'ère chrétienne telle qu'elle a été proposée par Denys le Petit. Il suffit de s'entendre. C'est là, évidemment, une affaire de convention. Mais, quelle que soit la date adoptée pour le commencement de l'ère chrétienne, il n'y a pas eu d'an 0. Donc, l'an premier est bien l'an 1 et l'an dixième est bien l'an 10, et la centième année du premier siècle est bien l'an 100.

Le problème, ainsi posé, ne peut pas laisser l'ombre d'un doute dans l'esprit du lecteur. Il n'y a rien de plus simple au monde.

Lorsque la Révolution française créa un calendrier nouveau, elle agit de la même façon, n'imagina pas d'an 0 et appela sa première année l'an 1.

Ce qui paraît tromper certains esprits — probablement superficiels, au moins en ce qui concerne la chronologie — c'est le changement des deux premiers chiffres, des chiffres séculaires, des nombres 1799 à 1800, 1899 à 1900, etc. On passe, en ces millésimes 99, de 17 à 18, de 18 à 19. C'est vrai. Mais il n'y a pas là d'autre différence que celle qui nous fait passer du nombre 9 au nombre 10, du nombre 99 au nombre 100, c'est-à-dire au complément de la dizaine et de la centaine dans le système décimal. Une dizaine va de 1 à 10, une centaine de 1 à 100.

On a bien aussi varié dans la date du commencement de l'année : on a placé le commencement tantôt au 1er janvier, tantôt au 25 décembre, ce qui était chrétiennement plus logique, tantôt à l'annonciation de l'ange, fixée logiquement par l'Église à neuf mois de distance, au 25 mars ; tantôt à Pâques, la fête de la résurrection et du printemps. On a, d'autre part, raccourci l'année de dix jours en l'an 1582, pour mettre d'accord le calendrier avec l'astronomie. Mais tout cela n'empêche pas que le dernier jour de l'année 1900 ne soit le dernier du dix-neuvième siècle et que le 1er janvier 1901 ne soit le premier du vingtième siècle.

CAMILLE FLAMMARION.